

CONVOCAATION - EXAMEN L.AS ORLEANS
(hors aménagement d'études)
Semestre 2 Session 1

Faculté de médecine de TOURS
 Service scolarité Examens

Orléans, le jeudi 26 mars 2026

Vous êtes convoqué(e) aux épreuves du 2ème semestre selon le déroulement ci-après :

DATE	UE	DISCIPLINE	HORAIRE D'APPEL	DEBUT EPREUVE	DUREE EPREUVE	FIN EPREUVE
Mardi 28 avril 2026	Option Santé semestre 2	Tronc commun L.AS 1/2/3	8h45	9h30	1h30	11h00
	Option Santé semestre 2	1 ^{ère} épreuve Filières MMOPK	13h15	14h00	0h45	14h45
	Option Santé semestre 2	2 ^{ème} épreuve Filières MMOPK*		15h15	0h45	16h00
	Option Santé semestre 2	3 ^{ème} épreuve Filières MMOPK*		16h30	0h45	17h15

* Selon le nombre de choix de filières fait par l'étudiant

LIEU D'EXAMEN : Faculté de Droit Economie Gestion et Amphi STAPS (voir listing de placement)

Afin d'assurer l'égalité entre les candidats et la régularité de l'examen, il vous est demandé de porter une tenue qui permette de vérifier aisément l'absence de toute tentative de fraude et ce, pour toute la durée des épreuves.

PLACEMENT DANS LES AMPHIS :

Dans les amphis, les étudiants sont répartis en zones.

AVANT LE DEBUT DE CHAQUE EPREUVE VOUS DEVREZ :

Présenter votre pièce d'identité à l'entrée de la salle qui vous a été définie.

Déposer vos sacs et vêtements dans la zone indiquée dans votre salle d'examens.

Dès lors que vous passerez la porte d'accueil des sites de composition, aucune sortie de la zone de composition ne sera autorisée, même entre les épreuves.

Les mouvements aux toilettes seront autorisés uniquement en cas d'urgence et les sorties définitives seront interdites.

En cas de non-respect des consignes, le responsable du centre pourra vous exclure des épreuves.

Le Directeur du DFM Orléans

Eric DUVERGER



CONVOCATION - EXAMEN L.AS ORLEANS
(avec aménagement d'études)
Semestre 2 Session 1

Faculté de médecine de TOURS
 Service scolarité Examens

Orléans, le jeudi 26 mars 2026

Vous êtes convoqué(e) aux épreuves du 2ème semestre selon le déroulement ci-après :

DATE	UE	DISCIPLINE	HORAIRE D'APPEL	DEBUT EPREUVE	DUREE EPREUVE	FIN EPREUVE	DUREE 1/3 TEMPS	FIN 1/3 TEMPS
Mardi 28 avril 2026	Option Santé semestre 2	Tronc commun L.AS 1/2/3	8h45	9h30	1h30	11h00	0h30	11h30
Mardi 28 avril 2026	Option Santé semestre 2	1 ^{ère} épreuve Filières MMOPK	13h15	14h00	0h45	14h45	0h15	15h00
	Option Santé semestre 2	2 ^{ème} épreuve Filières MMOPK*		15h15	0h45	16h00	0h15	16h15
	Option Santé semestre 2	3 ^{ème} épreuve Filières MMOPK*		16h30	0h45	17h15	0h15	17h30

* Selon le nombre de choix de filières fait par l'étudiant

LIEU D'EXAMEN : Faculté de Droit Economie Gestion – **salle B011**

Afin d'assurer l'égalité entre les candidats et la régularité de l'examen, il vous est demandé de porter une tenue qui permette de vérifier aisément l'absence de toute tentative de fraude et ce, pour toute la durée des épreuves.

PLACEMENT DANS LES AMPHIS :

Dans les amphis, les étudiants sont répartis en zones.

AVANT LE DEBUT DE CHAQUE EPREUVE VOUS DEVREZ :

Présenter votre pièce d'identité à l'entrée de la salle qui vous a été définie.

Déposer vos sacs et vêtements dans la zone indiquée dans votre salle d'examens.

Dès lors que vous passerez la porte d'accueil des sites de composition, aucune sortie de la zone de composition ne sera autorisée, même entre les épreuves.

Les mouvements aux toilettes seront autorisés uniquement en cas d'urgence et les sorties définitives seront interdites.

En cas de non-respect des consignes, le responsable du centre pourra vous exclure des épreuves.

Le Directeur du DFM Orléans
 Eric DUVERGER

